

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 12 novembre 2020 13 h

Séance tenue le jeudi 12 novembre 2020 salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier et par téléconférence

Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Tous les élus ci-après nommés étaient présents par téléconférence à l'exception de la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, qui était présente en salle du conseil.

PRÉSENCES:

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, M. Josué Corvil, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pauzé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier, M. Philipe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic et Mme Lise Zarac.

PRÉSENCES EN COURS DE SÉANCE :

Mme Christine Black, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Alex Norris et Mme Micheline Rouleau.

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU *RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL* :

Mme Nathalie Goulet, Mme Stephanie Watt et Mme Cathy Wong.

AUTRES PRÉSENCES:

M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint Mme Pascale Loiseau, Analyste-rédactrice

Avant de débuter les travaux, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, souhaite reconnaître que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Nous remercions la nation Kanien'keha;ka (Mohawk) de son hospitalité sur ce territoire non cédé.

La présidente du conseil souligne le Jour du Souvenir qui se tenait hier, le 11 novembre 2020, et informe les membres du conseil que les drapeaux de la Ville étaient en berne sur tous les édifices et établissements municipaux de l'arrondissement de Ville-Marie pour cette occasion. Elle poursuit et reconnait la contribution significative des Forces armées canadienne avec le déploiement de militaires pour aider dans les CHLSD durant la première vague de la COVID-19, au printemps dernier, et que leur présence a fait une différence encore une fois pour soutenir la population. Et dans ce contexte, invite les membres du conseil à observer un moment de recueillement en souvenir de la fin de la Première Guerre mondiale, de ses victimes mais également des ses héros et héroïnes. La présidente du conseil informe que des coquelicots sont disponibles au poste de la sécurité, à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Pour terminer, la présidente du conseil rappelle aux membres du conseil qu'ils ont reçu de la part du greffier de la ville, M^e Yves Saindon, le 5 novembre dernier, un rappel écrit de certaines règles pour le bon déroulement de cette assemblée et invite les membres à en prendre connaissance si ce n'est déjà fait. Elle déclare la séance ouverte et souhaite à toutes et à tous une bonne séance extraordinaire du conseil.

Préalablement à la tenue de ce conseil exceptionnel à huis clos, la période de questions a été ouverte aux citoyens et citoyennes cinq jours avant la séance, par le biais d'un formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville. Par la suite, un tirage a été effectué afin de déterminer un ordre de lecture.

1 - Période de questions du public

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

Avant d'entamer la période de questions du public, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, informe les membres du conseil que 15 questions ont été reçues et elle remercie les citoyennes et citoyens d'avoir participé.

La présidente du conseil fait la lecture des 15 questions reçues de la part des citoyens et citoyennes. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites à ce procès-verbal apparaissent ci-dessous comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

	,	
Question de	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Sandra Cordero Rebolledo	M. Pierre Lessard Blais	Le terrain Lantic est une Réserve foncière de l'Arrondissement Mercier Hochelaga-Maisonneuve. Pour répondre au besoin urgent de logement des gens du quartier, compte-tenu de la rareté des terrains abordables et des limites de l'Inclusion, allez-vous y construire 100% de logements sociaux et quand?
		sous question: allez vous vous engager a trouver l'argent pour le décontaminer ?
Mme Loeva Mentec	M. Peter McQueen (M. Benoit Dorais)	En 2017, Projet Montréal a fait campagne en promettant de mettre fin à l'iniquité du financement de mon arrondissement de Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce. Cette année, mon arrondissement se voit encore sous financé par la Ville de Montréal. Les transferts à l'arrondissement ont seulement augmenté d'un pourcent, ce qui n'est même pas assez pour compenser les augmentations de salaires.
		Peter McQueen, en tant que mon conseiller de Ville, êtes-vous d'accord que notre arrondissement est sous financé, oui ou non? Si oui, allez-vous voter pour ce budget qui prive Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce de sa juste part ?
Mme Sonia Konzak	Mme Valérie Plante (Mme Marianne Giguère)	We see new cycling infrastructure being developed all over the city but NDG continues to

be left out. We're also still eagerly awaiting confirmation regarding the Dalle Park cycling bridge. Why have you yet to confirm any new cycling projects in NDG?

Question de

À

Objet

M. Alexandre LaChance Mme Émilie Thuillier M. Hadrien Parizeau

La vitesse des automobilistes a considérablement augmenté sur Foucher entre Émile-Journault et Legendre notamment. Des automobilistes frustrés du trafic sur Crémazie bifurque sur Foucher afin de gagner du temps. Les accélérations sont lourdes et fréquentes. Des voisins se font justice eux- mêmes et des altercations sont de plus en plus courantes. Nous n'en sommes pas à nos premières plaintes à ce sujet mais aucune mesure n'ont été prises à ce jour. Je pense aux nombreux enfants sur la rue mais aussi au adolescents du cégep tout proche qui empruntent souvent Foucher aux intersections.

La semaine dernière, des matelas de gym ont été mis par terre afin de faire ralentir les automobilistes. Des sacs de feuilles ont été lancés sur des autos etc... nous sommes devenus une république de bananes sur ce segment de rue. La moyenne des autos dépasse largement le 70 km/h. Pourriez-vous y voir avant que de plus graves incident ne surviennent svp? Merci!

M. Dominic Giguère

M. Luis Miranda

Bonjour M. Miranda, a la séance du 6 octobre dernier vous avez répondu à ma question concernant le projet d'école secondaire sur le site adjacent au parc Jean-Desprez. Après vérification auprès de la SQI (Société Québécoise des Infrastructures) et du MEQ (Ministère de l'éducation du Québec) M. Serge De Varennes responsable du dossier des écoles secondaires, il semble que le dossier progresse et les plans et devis sont en cours de réalisation.

De plus nous avons vue des équipements de détection de circulation de CIMA + la semaine du 2 au 6 novembre a l'intersection Châteauneuf / Jean- Desprez. Le 9 novembre des équipes de forages étaient sur le site afin de caractériser les sols. M. Miranda il serait important d'aviser le voisinage de la futur réalisation et de procéder a une consultation publique. Afin d'obtenir un projet en respect avec les habitants du quartier, pouvons-nous avoir une consultation publique ?

Mme Marine Armengaud M. Pierre Lessard-Blais

Le terrain Lantic (en face de l'usine Lantic, au croisement des rues Sainte- Catherine et Jeanne d'Arc) est une réserve foncière de l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve. Pour répondre au besoin urgent de logement des gens du quartier, compte-tenu de la rareté des terrains abordables et des limites de l'inclusion, allez-vous y construire 100% de logements sociaux et quand?

Mme Josée Migraine

M. Jérôme Normand

Quand les arbres abattus sur de Lorimier entre SAUVÉ et SAURIOL seront-ils remplacés, étant donné que l'administration ignore qu'ils ont été supprimés il y à trois ans?

M. Jacques Lévesque

Mme Valérie Plante (M. Pierre Lessard-Blais)

J'habite au 6087 Mignault.

Ce soir 22h30 le balaie mécanique de la ville circule sur notre rue et il semble être en mode nettoyage mais circule au centre de la rue. Comment cela ce peut-il? Surtout qu'au cour des 3 dernières semaines sur notre coté de rue nous déplaçons nos autos à tous les mercredi pour lui permettre de nettoyé. Cependant notre coté n'a jamais été nettoyé et Il y'a deux semaine je l'ai vu passé à la bonne heure mais à 40 Klm à l'heure au centre de la rue sans nettoyé quoi que ce soit. Bravo

Objet

Question de À

M. Jacques Lévesque Mme Valérie Plante (M. Pierre Lessard-Blais)

SUITE - Au mois de juin j'ai fait une demande pour obtenir le nettoyage de égout près de ma résidence, car ca sent constamment la merde sauf lorsqu'il pleut. Ils ne sont jamais venu malgré deux autres demandes au courant de l'été. Aujourd'hui le l'ai encore senti. Quand allez-vous prendre action?

Si je me fie aux services que nous obtenons, nous sûrement droit à une réduction de taxes l'an prochain.

Mme Sandrine Campeau M. Peter McQueen

In 2017, I voted for Projet Montréal because part of their election promise was to end the underfunding of the NDG-CDN borough. Once again this year, it continues to be at the bottom when it comes to funding. Why is that?

And do you still believe as you did in 2017 that our borough is underfunded?

M. Nicolas Roberge Mme Va

Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)

Bonjour, mon nom est Nicolas Roberge. Au dernier conseil, sans répondre à ma question, vous avez mélangé le conflit que vous et Projet Montréal a avec la mairesse Montgomery et l'inaction de Stéphane Plante vis-à-vis les recommandations du rapport Paladini. Cette inaction est appuyée par Lionel Perez et la cabale qu'il mène avec ses collègues conseiller de CDN/NDG afin de soutenir sine qua non Stéphane Plante. M.Perez d'ailleurs s'est plaint de la politisation de ce dossier en plaidant que s'en est un administratif. Ce rapport doit être politisé

car d'un, il a été payé par les contribuables, de deux on l'a caché à la mairesse Montgomery et de trois l'administration de Stéphane Plante et Pierre Boutin le laisse traîné depuis 9 mois. Donc je repose ma question, Trouvez-vous normal que le service du respect de la personne est envoyé le rapport Paladini a Stéphane Plante, lui-même visé par ce rapport ? Trouvez- vous normal que ce même service n'assure plus aucun suivi dans ce dossier ?

M. Patrick Landry

Mme Valérie Plante (M. Robert Beaudry)

L'itinérance a doublé à Montréal depuis le début de la pandémie. À l'heure actuelle, on estime à 6000 le nombre de sans-abri dans la métropole.

L'énorme augmentation des prix des loyers, le bas taux d'inoccupation ainsi que le manque de financement pour le logement social contribuent chaque jour à faire basculer de plus en plus de gens dans la rue. Madame la mairesse, comment se fait-il que la ville ne soutienne pas activement le développement du logement social à la hauteur des besoins des locataires mal-logés et des sansabri? Ces 6000 personnes, c'est 6000 personnes de trop dans la rue. À quand des actions pour assurer l'accessibilité à des conditions de logement décentes pour tous et répondre aux besoins les plus urgents des mal-logés et des sans-abri? À quand un moratoire sur la construction de condos ou un gel des coûts des loyers? La ville peut faire plus et il n'en tient qu'à elle d'être une ville inclusive et en permettant à tous d'y vivre décemment.

Question de

À

Objet

Ms Elisabeth Faure

M. Marvin Rotrand

Two weeks ago today, Sheffield Matthews, a Black man in crisis, was shot to death by the police in our borough. This is sadly not the first time a Black man has lost his life at the hands of the police in CDN-NDG.

While an investigation is underway, it seems clear that there are many ways the situation could have been handled that would not have resulted in Mr. Matthews' death.

This tragic death has led to renewed calls to defund the police, moving more funding into social services

In July of this year, you wrote a letter to your fellow councillors containing information about how much money Montreal spends on its police force, which is significantly higher than other Canadian cities, especially considering our size and relatively low crime rate. Your letter also included suggestions on how we might reimagine the SPVM budget.

What was the result of your letter?

Mr Ray Taylor

M. Christian Arsenault (M. Benoit Dorais)

My question is for my councillor, Christian Arsenault.

In 2017, Projet Montréal campaigned on a promise to fix the inequity in funding transfers between the city of Montreal and boroughs. We are now 3 years into the mandate, yet my borough of cote-des-neiges--Notre-Dame- de-Grâce continues to suffer from underfunding. This year the capital transfers only increased by 1%.

Mr. Arseneault, will you stand up for the residents of Loyola and vote against this budget that is unfair to CDN-NDG?

Mme Mary Ellen Kenny M. Peter McQueen M. Christian Arsenaeault The Depot Community Food Centre, formerly the NDG Food Depot, is a community-based non-profit organization doing important work to address issues of food security in my neighbourhood of NDG. Sadly, with Covid-19 many people have lost their jobs and rely on the Food Depot to feed their families.

In 2017, Projet Montréal candidates in my neighbourhood promised to give the Depot a new home. This was to be done by expanding Loyola Park. The studies are done. Now we are waiting on funding from the City of Montreal to expand the park.

To NDG councillors Peter McQueen and Christian Arseneault, does this year's budget contain the long awaited funding to expand Loyola Park and allow for a new home for the Food Depot?

Mme Madeleine Dupuis Mme Valérie Plante (M. Robert Beaudry)

Pour répondre à la Crise du logement qui résulte de la progression des revenus de rente devant les revenus de travail ou de solidarité, votre administration s'est pourvue du droit de préemption dans des secteurs où le besoin de logement hors-marché est évident. Étant donné la crise actuelle, la ville a-t-elle l'intention d'user de davantage de ce pouvoir pour construire des logements sociaux? J'aimerais, s'il vous plaît, pouvoir suivre la progression de l'usage de ce pouvoir qui permet une réponse rapide à la Crise.

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la présidente du conseil déclare la période de questions du public close à 13 h 42. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions par écrit à l'avance pour faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil dont les 9 personnes s'identifiant comme femmes et les 6 personnes s'identifiant comme hommes.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillères et conseillers ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

Question de	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	Déplore que l'équilibre budgétaire 2021 se fasse sur le dos de la génération future – Comment l'Administration peut affirmer que le présent budget est équilibré et ne constitue pas une dette pour la génération future lorsque les dépenses sont payées et financées à crédit
Mme Karine Boivin-Roy	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Absence d'aide spécifique pour les propriétaires de commerces du centre-ville dans le budget 2021 avec l'augmentation de taxes des immeubles dans ce secteur — L'augmentation de taxes ne favorisera pas la vitalité de ce secteur qui est le moteur économique de la Ville de Montréal
M. Alan DeSousa	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Incapacité de l'Administration à trouver des moyens pour réduire le budget de fonctionnement qui augmente la dette municipale d'un ratio de 120 % - Urgence de trouver des mesures pour réduire les dépenses
Mme Chantal Rossi	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Justification d'une réserve de seulement 5 M\$ au lieu de 50 M\$ pour les dépenses liées à la COVID-19 pour l'année 2021 – Ce montant démontre un manque de considération envers les efforts des arrondissements qui ont accepté des coupures budgétaires pour cette réserve
M. Francesco Miele	Mme Valérie Plante (M. Jean-François Parenteau)	Échéancier de l'Administration pour une bonne gestion de la crise du recyclage et la situation du centre de tri de Lachine – Demande à l'Administration de cesser de payer l'entreprise et de renégocier un contrat qui ne répond pas aux besoins des Montréalais en matière de qualité de ce service

À 14 h 13,

Il est proposé par Mme Karine Boivin-Roy

appuyé par M. Francesco Miele

de prolonger la période de questions des membres de 15 minutes, conformément à l'article 57 du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051).

Le leader de la majorité, M. François Limoges, exprime le consentement de l'Administration à la prolongation.

La proposition est agréée.

Question de	À	<u>Objet</u>
Mme Abdelahq Sari	Mme Valérie Plante (Mme Rosannie Filato)	Demande si le Service de police aura les ressources nécessaires pour augmenter ses effectifs de l'Équipe de soutien aux urgences psychosociales (ÉSUP) et l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (ÉMRII) afin de répondre à la demande de la clientèle en santé mentale — Déplore l'absence de fonds pour l'achat de caméras portatives pour les policières et policiers dans ce budget pour rétablir la confiance du public
M. Marvin Rotrand	M. Craig Sauvé	Souhaite connaître le coût d'entreposage et de gardiennage des 300 autobus qui ne seront pas en fonction ainsi qu'à quel endroit ils seront entreposés et autres montants afférents aux frais des contribuables montréalais — Souhaite également savoir après combien de kilomètres un autobus de la Société de transport de Montréal devient hors service comparativement aux autobus des Villes de Toronto et New York
Mme Sue Montgomery	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Justification du sous-financement de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce comparativement aux autres arrondissements ayant une forte population

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051), la présidente du conseil déclare la période de questions des conseillères et des conseillers close à 14 h 29.

À 14 h 29, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Karine Boivin-Roy.

La leader de l'opposition officielle demande à la présidente du conseil d'inviter le conseiller Parenteau à choisir une photo d'arrière-plan parmi celles proposées par le Bureau de la présidence du conseil car l'arrière-plan utilisé présentement est flou et non professionnel.

La présidente du conseil remercie la leader de l'opposition officielle et invite le conseiller Parenteau à opter pour une des photos suggérées par le Bureau de la présidence du conseil.

Le conseiller Parenteau informe la présidente qu'il se conformera à sa suggestion.

La présidente du conseil remercie l'ensemble des élu.e.s et cède la parole au leader de la majorité pour la suite de l'ordre du jour.

CM20 1058

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 12 novembre 2020, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y ajoutant l'article 30.10 après les explications du greffier adjoint de la raison d'un tel ajout et avec le consentement unanime de tous les membres du conseil présents par téléconférence, conformément à l'article 32 du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051).

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges.

Le leader de la majorité informe les membres du conseil que la réunion des articles sera modifiée afin d'étudier les dossiers relatifs au dépôt du budget ensemble pour respecter le temps de parole alloué aux membres pour intervenir sur ces dossiers. Donc, les dossiers de l'ordre du jour seront réunis comme suit : 30.1 à 30.05, 30.06, 30.07, 30.08, et 30.10, 41.01 à 41.05 et pour terminer 30.09, 80.01 (20.01), 80.01 (42.01) et 80.01 (42.02.). La proposition du leader de la majorité est adoptée à l'unanimité.

03.01
Il est proposé par M. François Limoges
appuyé par M. Benoit Dorais
Et résolu :
de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité.
CM20 1059
Dépôt du budget 2021 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale)
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1808;
Il est proposé par M. François Limoges
appuyé par M. Benoit Dorais
Et résolu :
de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 12 novembre 2020, pour adoption à ur assemblée ultérieure, le budget de fonctionnement relevant du conseil municipal de la Ville de Montré pour l'exercice financier 2021.

La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole au conseiller Craig Sauvé.

Le conseiller Sauvé soulève une question de privilège estimant que l'intervention du conseiller Marvin Rotrand, à l'effet qu'il n'a pas été en mesure de répondre à la question soulevée lors de la période de questions des membres du conseil relativement aux nouveaux autobus, est inexacte puisqu'il lui a bel et bien répondu. La présidente du conseil invite les membres à poursuivre les travaux.

Le débat se poursuit.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

À 15 h 33, la présidente, Mme Suzie Miron, quitte la présidence du conseil par téléconférence et est remplacée par le vice-président, M. Michel Bissonnet.

Le vice-président du conseil, M. Bissonnet, cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges.

Le leader de la majorité soulève une question de règlement et demande au vice-président d'inviter les membres du conseil à faire leurs interventions sur un ton respectueux et à éviter les procès d'intention.

Le vice-président demande aux membres d'être prudents lors des interventions et invite à la poursuite du débat.

Le débat se poursuit.

À 15 h 56, la présidente, Mme Suzie Miron, reprend la présidence du conseil par téléconférence.

La présidente du conseil demande au leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele, de retirer le mot « incompétence », qui figure sur la liste des mots antiparlementaires, utilisé durant son intervention. Le leader adjoint retire le mot et le remplace par les mots « non savoir-faire ».

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil cède la parole au leader adjoint de l'opposition officielle, M. Miele.

Le leader adjoint de l'opposition officielle soulève une question de privilège pour demander au président du comité exécutif, M. Benoit Dorais, de retirer les propos tenus lors de son intervention qui faisaient un lien entre les fonctions occupées par le conseiller DeSousa dans le passé et la tenue de la Commission Charbonneau.

La présidente du conseil cède la parole au leader de la majorité, M. Limoges.

Le leader de la majorité estime que les propos tenus par le président du comité exécutif ne doivent pas être considérés comme une atteinte au privilège du conseiller DeSousa.

La présidente du conseil cède la parole au leader adjoint de l'opposition officielle.

Le leader adjoint de l'opposition officielle, M. Miele, réitère sa demande à la présidente du conseil et souligne que les propos tenus par le président du comité exécutif, M. Dorais, à l'égard du conseil DeSousa, constituent du salissage.

La présidente du conseil cède la parole au président du comité exécutif, M. Dorais.

Le président du comité exécutif prend la parole et reformule ses propos à l'effet que le conseiller DeSousa, qui a déjà été responsable des finances sous une ancienne administration, est mal placé pour critiquer le présent budget.

La présidente du conseil cède la parole au conseiller DeSousa.

Le conseiller DeSousa soulève une question de privilège pour souligner que les propos tenus par le président du comité exécutif à son endroit sont délibérés, inacceptables et portent atteinte à sa réputation.

La présidente du conseil informe le leader adjoint de l'opposition officielle et le conseiller DeSousa qu'elle accepte la reformulation des propos du président du comité exécutif et invite les membres à poursuivre les travaux.

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil Mme Suzie Miron, cède la parole au président du comité exécutif, M. Benoit

Le président du comité exécutif prend la parole pour remercier l'ensemble du personnel de l'équipe du budget, le directeur du Service des finances et son équipe pour leur collaboration à l'élaboration du budget 2021 de la Ville de Montréal (volet Ville de Montréal) et du Programme décennal (volet Ville de Montréal) 2021-2030, dans le contexte inhabituel d'une pandémie, ainsi que son personnel politique.

La présidente du conseil remercie le président du comité exécutif.
Adopté à l'unanimité.
30.01 1203843031
CM20 1060
Dépôt du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale)
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1810;
Il est proposé par M. François Limoges
appuyé par M. Benoit Dorais
Et résolu :
de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 12 novembre 2020, pour adoption à une assemblée ultérieure, le Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).
Un débat s'engage.
——————————————————————————————————————
La présidente du conseil, Mme Suzie Miron, cède la parole au conseiller Craig Sauvé.
Le conseiller Sauvé soulève une question de privilège estimant que l'intervention du conseiller Marvin Rotrand, à l'effet qu'il n'a pas été en mesure de répondre à la question soulevée lors de la période de questions des membres du conseil relativement aux nouveaux autobus, est inexacte puisqu'il lui a bel et bien répondu. La présidente du conseil invite les membres à poursuivre les travaux.
Le débat se poursuit.
À 15 h 33, la présidente, Mme Suzie Miron, quitte la présidence du conseil par téléconférence et est
remplacée par le vice-président, M. Michel Bissonnet.
Le vice-président du conseil, M. Bissonnet, cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges.
Le leader de la majorité soulève une question de règlement et demande au vice-président d'inviter les membres du conseil à faire leurs interventions sur un ton respectueux et à éviter les procès d'intention.
Le vice-président demande aux membres d'être prudents lors des interventions et invite à la poursuite du débat.
Le débat se poursuit.
À 15 h 56, la présidente, Mme Suzie Miron, reprend la présidence du conseil par téléconférence.
La présidente du conseil demande au leader adjoint de l'opposition officielle, M. Francesco Miele, de retirer le mot « incompétence », qui figure sur la liste des mots antiparlementaires, utilisé durant son intervention. Le leader adjoint retire le mot et le remplace par les mots « non savoir-faire ».

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil cède la parole au leader adjoint de l'opposition officielle, M. Miele.

Le leader adjoint de l'opposition officielle soulève une question de privilège pour demander au président du comité exécutif, M. Benoit Dorais, de retirer les propos tenus lors de son intervention qui faisaient un lien entre les fonctions occupées par le conseiller DeSousa dans le passé et la tenue de la Commission Charbonneau.

La présidente du conseil cède la parole au leader de la majorité, M. Limoges.

Le leader de la majorité estime que les propos tenus par le président du comité exécutif ne doivent pas être considérés comme une atteinte au privilège du conseiller DeSousa.

La présidente du conseil cède la parole au leader adjoint de l'opposition officielle.

Le leader adjoint de l'opposition officielle, M. Miele, réitère sa demande à la présidente du conseil et souligne que les propos tenus par le président du comité exécutif, M. Dorais, à l'égard du conseil DeSousa, constituent du salissage.

La présidente du conseil cède la parole au président du comité exécutif, M. Dorais.

Le président du comité exécutif prend la parole et reformule ses propos à l'effet que le conseiller DeSousa, qui a déjà été responsable des finances sous une ancienne administration, est mal placé pour critiquer le présent budget.

La présidente du conseil cède la parole au conseiller DeSousa.

Le conseiller DeSousa soulève une question de privilège pour souligner que les propos tenus par le président du comité exécutif à son endroit sont délibérés, inacceptables et portent atteinte à sa réputation.

La présidente du conseil informe le leader adjoint de l'opposition officielle et le conseiller DeSousa qu'elle accepte la reformulation des propos du président du comité exécutif et invite les membres à poursuivre les travaux.

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil Mme Suzie Miron, cède la parole au président du comité exécutif, M. Benoit Dorais.

Le président du comité exécutif prend la parole pour remercier l'ensemble du personnel de l'équipe du budget, le directeur du Service des finances et son équipe pour leur collaboration à l'élaboration du budget 2021 de la Ville de Montréal (volet Ville de Montréal) et du Programme décennal (volet Ville de Montréal) 2021-2030, dans le contexte inhabituel d'une pandémie, ainsi que son personnel politique.

La présidente du conseil remercie le président du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.
30.02 1203843027

CM20 1061

Dépôt du budget 2021 de la Corporation Anjou 80

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1826;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

Seance extraordinarie du conseil municipal du jeudi 12 novembre 2020 à 13 m
de déposer le budget 2021 de la Corporation Anjou 80 qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.
Adopté à l'unanimité.
30.03 1200310002

CM20 1062
Dépôt du budget 2021 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1827;
Il est proposé par M. François Limoges
appuyé par M. Benoit Dorais
Et résolu :
de déposer le budget 2021 de la Société d'habitation et de développement de Montréal qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.
Adopté à l'unanimité.
30.04 1200310003

CM20 1063
Dépôt des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du consei municipal et la quote-part 2021 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1817;
Il est proposé par M. François Limoges
appuyé par M. Benoit Dorais
Et résolu :
de déposer les contributions financières suivantes, telles qu'indiquées, qui seront adoptées à une assemblée ultérieure :
 1 - de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2021 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants :
Communauté métropolitaine de Montréal 31 108 000 \$ Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal 8 880 600 \$
2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.

30.05 1203843033

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.06, 30.07, 30.08 et 30.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM20 1064

Dépôt d'une résolution visant à affecter des sommes à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences locales

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1812;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de déposer la résolution suivante qui sera adoptée à une assemblée ultérieure :

RÉSOLUTION VISANT À AFFECTER DES SOMMES À LA RÉSERVE FINANCIÈRE DESTINÉE À FINANCER DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE COMPÉTENCES LOCALES

Il est résolu que la somme de 246,9 M\$ prise à même le fonds général est affectée à la réserve financière destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences locales.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1203843023

CM20 1065

Dépôt d'une résolution établissant la contribution des villes reconstituées aux fins du financement des dépenses afférentes au centre-ville

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 novembre 2020 par sa résolution CE20 1816;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu:

de déposer la résolution suivante qui sera adoptée à une assemblée ultérieure :

RÉSOLUTION RELATIVE À LA CONTRIBUTION DES MUNICIPALITÉS RECONSTITUÉES AUX FINS DU FINANCEMENT DES DÉPENSES AFFÉRENTES AU CENTRE-VILLE (EXERCICE FINANCIER 2021)

Vu l'article 185.0.1 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoyant que les municipalités reconstituées de l'agglomération de Montréal versent à la Ville, aux fins des dépenses qu'elle engage pour le centre-ville, une contribution répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif.

1. La contribution pour le financement des dépenses engagées pour le centre-ville, pour l'exercice financier de 2021, est répartie entre les municipalités reconstituées comme suit :

Villes reconstituées	Contribution pour le financement des dépenses du centre-ville		
	\$	%	
Baie-D'Urfé	260 353	3,012	
Beaconsfield	466 612	5,399	
Côte-Saint-Luc	564 022	6,526	
Dollard-Des Ormeaux	839 522	9,714	
Dorval	1 416 260	16,387	
Hampstead	220 671	2,553	
L'Île-Dorval	1 540	0,018	
Kirkland	614 337	7,108	
Mont-Royal	1 113 857	12,888	
Montréal-Est	320 450	3,708	
Montréal-Ouest	117 875	1,364	
Pointe-Claire	1 291 727	14,946	
Senneville	64 466	0,746	
Sainte-Anne-de-Bellevue	150 373	1,740	
Westmount	1 200 379	13,889	
Total	8 642 444	100,000	

2. Les dispositions du règlement annuel de la Ville sur les taxes qui sont relatives aux intérêts sur les arrérages de taxes, au mode de paiement et aux dates d'exigibilité de la taxe foncière générale, telles qu'établies pour l'exercice financier de 2021, s'appliquent aux fins du prélèvement de la contribution en y faisant les adaptations nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1203843019

CM20 1066

Mandat à la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du Budget 2021 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale) et du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de mandater la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du Budget 2021 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes.

Adopté à l'unanimité.

30.08

Ajout - Dépôt du budget 2021 de l'Agence de mobilité durable

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1	12 novembre 2020	par sa résolution	CE20 1828:
--	------------------	-------------------	------------

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de déposer le budget 2021 de l'Agence de mobilité durable qui sera adopté à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.10 1200310009

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.09, 80.01 (20.01), 80.01 (42.01) et 80.01 (42.02) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM20 1068

Approuver la prolongation des heures d'admission dans les établissements commerciaux sur le territoire de la Ville de Montréal entre le 14 novembre et le 31 décembre 2020

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 novembre 2020 par sa résolution CE20 1721;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver la prolongation des heures d'admission dans les établissements commerciaux situés sur le territoire de la Ville de Montréal du 14 novembre au 31 décembre 2020, à l'exception des 24, 25, 26 et 31 décembre, et ce, aux heures et aux jours suivants :

- du lundi au vendredi : prolongation des heures de 21 h à 22 h;
- les samedis et dimanches : prolongation des heures de 17 h à 19 h.

Cette approbation ne vise en aucun cas à réduire les heures d'admission déjà prévues au Règlement régissant les heures et les jours d'admission dans certains établissements commerciaux montréalais et dans les zones touristiques (20-020).

Adopté à l'unanimité.		
30.09 1207796016		

Accorder un soutien financier non récurrent de 350 000 \$ à Le Panier Bleu pour le déploiement du projet Campagne d'achat local Le Panier Bleu, volet Montréal / Approuver un projet de convention à cet effet

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 novembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 350 000 \$ à Le Panier Bleu pour la réalisation du projet « Campagne d'achat local Le Panier Bleu, volet Montréal »;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.
Adopté à l'unopimité
Adopté à l'unanimité.
1206352001 80.01 (20.01)

CM20 1070

Adoption - Règlement établissant le programme de subvention aux établissements situés dans un secteur traversé par le réseau express vélo dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 novembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu:

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement établissant le programme de subvention aux établissements situés dans un secteur traversé par le réseau express vélo dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ».

Jn débat s'engage.
Adopté à l'unanimité.
1201179014 30.01 (42.01)

Adoption - « Règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises (RCG 19-017) » / Réserver une somme de 1.5 M\$ pour la mise en oeuvre des modifications

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 12 novembre 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges
appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1- d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises (RCG 19-017) »;

2- de réserver une somme de 1.5 M\$ pour la mise en oeuvre des modifications.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1208927002
80.01 (42.02)

Contrairement à la modification de séquence proposée par le leader de la majorité, M. François Limoges en début de séance, les articles 41.01 à 41.05 ont été étudiés en dernier.

CM20 1072

Avis de motion et dépôt - Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2021)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier de 2021) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1203843012		

CM20 1073

Avis de motion et dépôt - Règlement sur les taxes (exercice financier 2021)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier de 2021) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.02 1203843013	

MAIRESSE

Avis de motion et dépôt - Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2021)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2021) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.03 1203843014

CM20 1075
Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$ (10-007)
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT
Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$ (10-007) », leque est déposé avec le dossier décisionnel.
41.04 1203843015

CM20 1076
Avis de motion et dépôt - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021)
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT
Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.
41.05 1203843020

Avant de lever l'assemblée, la présidente du conseil, Mme Suzie Miron, remercie tous les élu.e.s pour leur participation à cette séance extraordinaire et souhaite une excellente fin de journée à toutes et tous.
À 17 h 02, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.
Suzie Miron Emmanuel Tani-Moore PRÉSIDENTE DU CONSEIL GREFFIER ADJOINT
Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.
Valérie Plante